

COMMUNIQUÉ DU PCF

**Halte au feu au
Proche-Orient**

Cette nuit, le régime de la République islamique d'Iran s'est livré à une attaque aérienne contre l'Etat d'Israël. Elle fait suite au bombardement du consulat iranien de Damas par l'armée israélienne, violant le droit international. Le PCF condamne fermement les bombardements de cette nuit, ainsi que tous les

actes d'escalade militaires qui entraînent la région au bord du gouffre.

La montée des tensions dans la région est extrêmement dangereuse. Ce sont les peuples qui en paient le prix, israélien et palestinien au premier chef. Alors que le gouvernement d'extrême-droite israélien de Benyamin Netanyahu poursuit les massacres de masse à Gaza et l'épuration ethnique et assassinats contre les Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem Est, le gouvernement des Etats-Unis annonce que la réunion du G7 prévue devra discuter d'une « réponse diplomatique unifiée » contre l'Iran. La région est assise sur un baril de poudre ! Le PCF réaffirme sa solidarité avec les peuples et les forces de paix de la région. Il est urgent de mettre un coup d'arrêt à l'engrenage de la guerre. Cette situation est le fruit de l'inaction, voire de la complicité coupable des gouvernements occidentaux qui, par une politique scandaleuse des « deux poids, deux mesures » n'ont pris aucune initiative concrète depuis le 7 octobre pour arrêter ni les massacres des Palestiniens de Gaza, ni la montée des tensions dans la région. Ce n'est pas à Washington de dicter sa loi.

La seule solution est politique. Une action politique et diplomatique est urgente. Toute escalade supplémentaire qui pourrait intervenir dans les heures et les jours prochains, d'où qu'elle vienne, serait dangereuse. Une pression doit être mise sur le gouvernement israélien pour qu'il ne s'engage pas dans une réaction supplémentaire contre l'Iran et pour le contraindre à un cessez-le-feu à Gaza.

Le PCF appelle la France à prendre toutes les mesures nécessaires pour une issue de paix au Proche-Orient et pour un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza. La France doit prendre l'initiative d'une coalition internationale pour un cessez-le-feu et pour la paix, avec l'ensemble des Etats qui portent cette exigence, pour assurer la sécurité collective des peuples au Proche et au Moyen-Orient, sur la base du droit international, des résolutions de l'ONU et des principes de la charte des Nations Unies. La France doit rejoindre les initiatives prises par les gouvernements espagnol, irlandais et norvégien pour reconnaître l'Etat de Palestine, aux côtés de l'Etat d'Israël.